

Un Orient négocié

L'ambassade marocaine de Mohamed Ben Abdel Malek à la cour de Vienne en 1783, dans les grandes gazettes européennes de langue française

David Do Paço



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4337>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2008

Pagination : 229-261

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

David Do Paço, « Un Orient négocié », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 76 | 2008, mis en ligne le 06 mars 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4337>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Un Orient négocié

L'ambassade marocaine de Mohamed Ben Abdel Malek à la cour de Vienne en 1783, dans les grandes gazettes européennes de langue française

David Do Paço

- 1 Les relations entre l'Autriche et l'Orient sont riches et précoces. Les canaux diplomatiques en sont les vecteurs privilégiés. C'est à travers eux que circulent les hommes, les biens et les connaissances, pour eux que sont formés les interprètes et, à partir de 1754, les diplomates « spécialisés » de l'Académie des langues orientales de Vienne. Les relations entre Vienne et l'Orient marquent la mémoire européenne avec les sièges de 1529 et de 1683. Vienne devient un rempart de l'Orient. Elle y fait face, y résiste et finit par le repousser. Si, en 1683, l'Orient est aux portes de Vienne, à la fin du dix-huitième siècle, il est aussi en son sein, c'est-à-dire à sa cour, dans les biens de consommation de sa société, ou encore dans les arts de celle-ci¹. Ces rapports invitent à regarder différemment l'orientalisme viennois et à nuancer le propos d'Edward Saïd². L'Orient à Vienne n'est pas seulement dans le regard des sujets de la monarchie. Les « Orientaux » ne sont pas passifs à l'égard de leur identité. Ils l'acceptent, la négocient ou la réfutent. Les ambassadeurs venus d'Orient se multiplient dans la capitale impériale sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780). Cependant le règne de Joseph II (1780-1790) marque un changement d'attitude à l'égard de l'Empire ottoman, cohérent avec le ralliement de l'Autriche au « Grand Projet » de Catherine II. Or, les relations avec l'Orient ne sont pas pour autant mises en cause. Elles prennent en compte d'autres acteurs, dont le Maroc fait partie, et que symbolise le voyage d'ambassade de Mohamed ben Abdel Malek à Vienne en 1783.
- 2 L'étude de ce voyage n'est toutefois pas inédite d'un point de vue historiographique. En 1962, Jacques Caillé en propose une approche diplomatique³. Il nous donne avec précision la chronologie des faits : le départ de Tanger de notre ambassadeur, le 15 septembre 1782 ; son arrivée à Livourne, le 14 octobre ; puis à Vienne, le 20 février 1783, jusqu'à la signature d'un traité de commerce et d'amitié avec l'Empereur Joseph II, le 17 avril, et son retour à Tanger, le 15 juillet⁴. Toutefois, l'approche diplomatique et factuelle – telle qu'elle est encore faite aujourd'hui – ne saurait épuiser totalement l'histoire des relations

internationales. En effet, ce voyage pose la question de l'appréhension et de la réception de l'Orient par les sociétés européennes et plus particulièrement par la société aulique viennoise⁵. Cet Orient n'est plus lointain, mais sa réalité vient frapper les idées préconçues de ses observateurs et donc modifier nécessairement leurs discours sur lui et les pratiques politiques de la « société des princes »⁶ qu'il faut alors adapter à celles d'un nouvel acteur. Les nouvelles de Vienne des grandes gazettes européennes y portent une attention particulière. La relecture de cette source classique dans l'histoire des relations internationales à l'époque moderne et entreprise depuis ces vingt dernières années enrichit l'intérêt heuristique des discours tenus sur l'événement⁷. Notre corpus documentaire est constitué de quinze nouvelles de la *Gazette d'Utrecht*⁸, onze de la *Gazette d'Amsterdam*⁹, cinq de la *Gazette de Leyde*¹⁰ et deux du *Courrier de l'Europe*¹¹. La place éditoriale de ce voyage est inégale et invite donc à la comparaison des discours de chacune d'entre elles.¹²

- 3 Quelques limites propres à la source exigent cependant d'être indiquées. La première est fondamentale dans la mesure où nous ignorons l'identité des auteurs de ces nouvelles tout comme nous ignorons si les nouvelles de Vienne ont été réécrites ou non par l'éditeur avant leur publication dans les différentes gazettes. La question aujourd'hui bien connue de la frontière entre la réalité et la fiction se pose avec un grand intérêt. Elle fait s'attarder sur la mesure selon laquelle les gazetiers et leurs éditeurs répondent à la demande de leurs lecteurs et donc si, et à quel point, s'opère une autocensure du discours. Enfin, la problématique s'enrichit si l'on questionne la manipulation des rédacteurs par les acteurs qu'ils observent, ici, notre ambassadeur marocain. Dans quelle mesure Mohamed Ben Abdel Malek a-t-il conscience du regard qui se porte sur lui et de la possibilité qu'il a de présenter à la Cour de Vienne, si ce n'est à l'Europe, une image attendue de lui, d'en jouer en sa faveur en confortant les *a priori* européens, et de la négocié ?
- 4 C'est donc bien l'exemple de la relecture d'une source de l'histoire diplomatique que nous proposons. Ces limites ne sont pas tant des freins à notre étude que des critères, qui l'enrichissent et nous permettent d'utiliser d'autres problématiques à la lecture de ce type de documents. Aussi, dans un premier temps, nous nous attacherons à reconstruire le contexte, celui de la convergence des ambitions qui a permis le voyage de Mohamed Ben Abdel Malek à Vienne et donc de discuter de la réalité des rapports entre l'Autriche et « l'Empire de Maroc ». L'insuffisance de l'échelle géopolitique nous invite ensuite à percevoir et à lire l'événement à celle de ses acteurs, c'est-à-dire de la société aulique viennoise, qui s'approprie, manipule, si ce n'est crée l'événement plus que le voyage de l'ambassadeur en lui-même. Enfin, abordons encore une échelle plus grande, celle de l'individu et de son identité orientale construite avec incertitude par celui qui l'observe. Mohamed Ben Abdel Malek se révèle alors être un homme entre deux mondes, qui, dans une certaine mesure, semble maîtriser les codes de la société viennoise, lesquels sont pour lui autant de leviers pour s'y imposer.
Sidi Mohamed et Joseph II : la convergence des ambitions
Sidi Mohamed et l'extraversion du sultanat marocain : enjeux historiographiques
- 5 Hayat Diyen présente une image très sombre de l'histoire du Maroc au dix-huitième siècle, faisant de celui-ci l'archétype du pays resté en marge de l'aire de diffusion des Lumières¹³. Dans cette société travaillée par les rebellions tribales à la fin du dix-septième siècle, le retour à l'ordre imposé par Moulay Ismaïl (1672-1727) aurait eu pour prix le repli du pays sur lui-même. Aussi la conquête de l'indépendance, par l'acquisition des cités

commerciales anglo-espagnoles¹⁴, aurait rompu les ponts avec une Europe dynamique et prospère. Despotisme, famines et épidémies finiraient de broser le tableau d'un Maroc isolé, en proie à la *baraka*¹⁵. Toutefois, force est de constater avec Ramón Lourido Diaz¹⁶ que le règne de Sidi Mohammed (1757-1790) est marqué pour une grande ouverture du pays vers l'Europe, qui aboutit à des stratégies diplomatiques et commerciales élaborées, lesquelles ne permettent plus de parler d'un isolement marocain.

- 6 Ramón Lourido Diaz distingue deux temps à cette extraversion commerciale du sultanat marocain. Entre 1757 et 1775, la Cour de Marrakech signe des accords commerciaux avec celles de Londres, de La Haye, de Versailles, de Madrid et des ambassades sont envoyées à Stockholm en 1763 et à Copenhague en 1767. Le second temps correspond à la constitution du deuxième cercle économique du Maroc avec l'Autriche, la Prusse, la Russie, et les Etats-Unis d'Amérique¹⁷. Le Maroc serait donc l'objet de deux phénomènes inverses. À une introversion culturelle du pays s'ajouterait une extraversion économique. Or ces ports, dont la conquête aurait constitué le début du repli, sont les interfaces de l'ouverture du pays sur l'Europe.
- 7 Le voyage de Mohamed ben Abdel Malek à Vienne appartient donc au second moment du développement commercial du Maroc en Méditerranée. Il s'effectue en fait en deux temps. En 1778, notre ambassadeur réalise un premier voyage à Livourne afin de racheter des captifs musulmans détenus par Pietro-Leopoldo¹⁸. Or le voyage devient plus fructueux qu'il n'y paraît, puisque le 8 février 1778, il obtient du Grand-Duc un traité de commerce et d'amitié par lequel les captifs lui sont rendus sans rançon en échange de l'ouverture du port de Tanger à la marine russe¹⁹. Cette flotte russe peut alors mouiller à Livourne. Elle obtient concrètement le passage de Gibraltar et devient un réel danger pour Constantinople, qu'elle peut prendre à revers, et le cas échéant, compenser la fermeture des détroits par la Porte via une autre route commerciale et maritime possible en Méditerranée²⁰.

Un traité d'amitié et de commerce

- 8 Le voyage qu'effectue Mohamed ben Abdel Malek à Vienne en 1783 n'inaugure donc pas mais confirme l'entrée du Maroc dans le système diplomatique autrichien et l'alliance austro-russe. La correspondance de Louis de Chénier (1722-1796)²¹ – consul de France au Maroc – nous permet d'envisager le détail des préparatifs de ce voyage. Celui-ci apparaît comme annoncé de longue date et constamment repoussé. En janvier 1780, l'annonce d'un projet d'ambassade pour la Toscane et Vienne est faite dans le contexte de la préparation d'une autre ambassade pour Naples, que doit mener Tahar Fennich²². En août, le consul Français semble n'envisager qu'une seule ambassade devant aller en Toscane, à Naples, à Vienne et enfin à Pétersbourg²³. L'ambassade a donc clairement pour but de renforcer la présence du Maroc dans l'alliance autrichienne et chez ses alliés. Toutefois, si Abdel Malek reçoit ses lettres de créance le 20 août 1780, le projet de son ambassade est suspendu par Sidi Mohammed quelques jours plus tard.
- 9 Il faut en effet attendre 1782 pour retrouver sa trace dans la correspondance de Chénier. Dans une lettre datée du 16 janvier 1782, il fait savoir à Vergennes que le Sultan vient d'accorder à Tanger une franchise afin que le port « y admette toutes les nations sans exception, pour y faire commerce et en extraire des rafraîchissements en payant des droits »²⁴. Le départ de l'Angleterre avait transformé Tanger en site « favorable à la piraterie des Maures, qui, dans le plus rétréci du détroit, peuvent, avec facilité, surprendre les navires marchands qui ne seraient pas en état de se défendre »²⁵. La conversion du port au commerce, lequel implique le désengagement de sa vocation à la

course, permet à Sidi Mohamed de lever la suspension du voyage d'ambassade de son gouverneur de Tanger. Le 16 janvier, toujours, Chénier évoque encore une ambassade pour la Toscane, Vienne et Pétersbourg²⁶. En août, on apprend que deux frégates vénitienne et suédoise sont affrétées au port depuis déjà trois mois et le Sultan envisage, en plus du projet d'ambassade, de monnayer la libération d'esclaves en Savoie et à Gênes²⁷.

- 10 En effet, deux jours avant son départ, Abdel Malek reçoit cinquante mille piastres changées à Cadix, qu'il doit confier à deux agents à Livourne pour la libération des esclaves d'Italie et de Malte. Contrairement au rachat des captifs chrétiens, celui des Musulmans ne se fait pas par le biais des ordres religieux. Il est à la charge du Sultan, et la libération des esclaves fait partie de ses prérogatives et constitue un élément essentiel de la diplomatie des puissances musulmanes²⁸. Cette réalité permet du reste de relativiser une activité de course à sens unique, dont les marchands européens seraient les seules victimes. Il demeure un commerce lucratif pour les corsaires des deux rives, un moyen de négociation diplomatique et, dans un certain sens, un frein au développement du libre commerce des marchandises en Méditerranée. Son renoncement pour Tanger est donc bien de la part de Sidi Mohamed un acte de modernisation.
- 11 Le projet commercial paru dans le supplément de la *Gazette d'Amsterdam* du 8 avril 1783 s'inscrit dans cette perspective en ces termes :

On dit que ce Ministre a présenté à l'Empereur, au nom de son Souverain un Traité d'Amitié, écrit en latin, contenant les Articles suivans :

1° Les Sujets jouiront de part & d'autre de la Liberté du Commerce & de la Navigation dans les deux Empires. 2° Il leur sera permis d'y emporter & d'en exporter toutes espèces de Marchandises sans exception. 3° il ne sera payé que trois pour cent aux douanes respectives. 4° Si des raisons importantes faisaient augmenter ce Droit, il ne pourrait jamais passer les cinq pour cent. 5° Le Pavillon Impérial sera respecté par les Corsaires Marocains qui, en cas de contravention, seront condamnés non seulement à la restitution de la Prise, mais aussi à tous frais & depens. 6° Les Bâtiments Impériaux qui viendront à échouer ou à faire naufrage sur les Côtes de Maroc, pourront s'attendre à toute espèce de secours de la part des Habitans de cet Empire. 7° Ce Traité subsistera même dans le cas où Sa Majesté-Marocaine, se trouverait en Guerre avec les Ennemis de la Maison d'Autriche ; les Sujets des deux Empires faits Prisonniers à cette occasion, ne payeront que 30 Piastres de rançon par Tête. Tous les Traités à conclure à l'avenir seront dressés en Latin, pour la commodité des deux Cours²⁹.

- 12 C'est donc la « Liberté du commerce & de la Navigation » qui est au cœur des ambitions autrichiennes. Cette liberté reposant sur la notion physiocratique de « droit naturel » est au cœur de la politique étrangère de Joseph II qui la revendique au même moment et à de nombreuses reprises à l'occasion de l'affaire de l'Escaut ou encore en revendiquant la libre navigation du Danube³⁰. La participation du Maroc à ce système doit nuancer l'idée de son exclusion de la sphère culturelle européenne. Du moment où cette « Liberté » est contractée, elle trouve un sens dans les deux parties qui en disposent. Il n'y a pas ici deux traités, dont l'un serait en arabe et l'autre en allemand ou en français, mais un seul « dressé en Latin pour la commodité des deux Cours »³¹. Vienne et Marrakech peuvent donc se parler sans l'intermédiaire d'interprète, ce qui présuppose aussi qu'ils se comprennent et que les mots employés ont le même sens selon les interlocuteurs. Ce traité bénéficie directement aux marchands de Trieste et de Tanger, donc avant tout à des marchands européens. Tanger est une fondation coloniale anglaise enlevée à la couronne britannique en 1684 par Moulay Ismail. C'est une ville cosmopolite, ouverte sur l'Europe

et qui n'a donc aucun problème d'adaptation avec le système économique tel qu'il est pratiqué dans le monde atlantique.

- 13 Toutefois, la possibilité de parler et de se comprendre ne dit pas nécessairement une conversion de l'économie marocaine au système européen. En effet, les clauses présentées dans la *Gazette d'Amsterdam* font preuve d'un certain décalage dans les pratiques. L'évocation des « Corsaires marocains » reflète des pratiques économiques disqualifiées par Vienne³². L'économie de course joue encore de la traite des captifs chrétiens dans l'optique de finalités lucratives, qui alimentent un commerce de la rançon, ou le cas échéant, celui du travail servile³³. En ce sens, elle est contraire au principe de la liberté de commerce, dont le modèle pour Joseph II reste « le trait de Lumière »³⁴, qu'il accorde à Catherine II à propos de la mise en place de la Ligue des Neutres en Baltique. Deux images de l'Orient se dégagent ici. D'un Etat marocain qui sollicite sa reconnaissance européenne parmi le concert des monarchies, et qui finit par être accepté dans le cercle de l'Orient familial, se distingue une société traditionnelle envisageant le Chrétien comme un butin potentiel et qui s'inscrit dans la continuité d'un Orient traditionnel de peur, de péril et de sauvagerie. Ces deux Orients sont récurrents dans les nouvelles de Vienne des grandes gazettes européennes de langue française.
- 14 La frontière entre l'un et l'autre est ambiguë. Celle-ci n'est jamais géographique, la proximité et l'éloignement à l'égard de la Monarchie n'est pas un critère opérant pour inclure ou repousser tel ou tel individu dans un Orient ou dans un autre. Cette frontière entre les deux Orients n'est pas non plus religieuse. Tous les Musulmans ne sont pas repoussés dans l'Orient étranger, bien au contraire, et nous devons rappeler que l'Orient n'est pas exclusivement musulman. De même, les limites confessionnelles sont très floues, que ce soit pour le rabbin de Constantinople qui du jour au lendemain se revendique musulman³⁵ ou pour des paysannes musulmanes de Bosnie qui jouent de leur confession de part et d'autre de la frontière austro-ottomane selon les intérêts particuliers du moment³⁶. Y aurait-il alors une frontière sociale qui discriminerait les deux Orients ? Peut-être, mais il ne faut pas la borner à une opposition entre le peuple et ses élites. La « rupture orientale » se situe au sein même des élites, entre celles qui se sont européanisées et les autres. L'européanisation doit toutefois être envisagée avec précaution, il ne s'agit peut-être que d'un prétexte discursif qui révèle des enjeux sociaux et économiques plus profonds propres à ces élites. Ce qui apparaît comme certain, c'est qu'il y a aussi une histoire orientale de la modernisation, pour ne pas dire un despotisme éclairé, qui connaît aussi la résistance d'une partie des élites traditionnelles, lesquelles n'ont pas su se convertir³⁷.
- 15 La signature du traité est officiellement annoncée dans le supplément de la *Gazette d'Amsterdam* du 6 mai 1783³⁸. Si le *Courrier de l'Europe*, pourtant très au fait des affaires commerciales, ne dit pas un mot, ni de son annonce, ni de sa signature, la *Gazette d'Utrecht* – tout comme la *Gazette de Leyde*³⁹ – ne s'arrête pas sur sa signature et évoque de la façon suivante son contenu :

De VIENNE, le 5 Avril,

Depuis quelques jours, on parle d'un Traité de Commerce entre l'Empereur notre Souverain & le Despote Marocain, lequel est, dit-on, écrit en latin. Il doit être en 7 Articles ; & par le 3^{ème}, & le 4^{ème}, l'impôt des Douanes, pour l'un & pour l'autre, est fixé à 3 pour cent ; le 5^{ème} fait restituer les navires de S.M. Imp. qu'auront enlevés les Marocains ; & le 6^{ème} assure aux susdits Navires, atterrés sur les côtes de Barbarie, un secours qu'on leur y refusait autrefois.⁴⁰

- 16 La *Gazette d'Utrecht* va donc à l'essentiel, contrairement à la *Gazette d'Amsterdam*, qui donne dans le détail le contenu de l'accord préliminaire. L'opposition entre les deux contractants est intéressante. Le « Souverain » et le « Despote » ne sont pas identiques en qualité. Le rédacteur marque ici une plus grande distance à l'égard du Maroc que ne le fait celui de la *Gazette d'Amsterdam*. Par ailleurs, il offre à son lecteur un supplément explicite d'information en montrant bien en quoi le traité est nouveau, accordant un secours aux marchands autrichiens « qu'on leur refusait autrefois ». La distance entre le souverain et le despote n'est donc pas fixée définitivement, elle semble ajustable, ce qui ne veut pas dire, que dans l'esprit du gazetier, elle soit totalement révoquée. L'égalité des douanes vient toutefois nuancer le déséquilibre qualitatif entre les deux contractants. Le terme de « despote », lieu commun du discours européen sur les monarques d'Orient perdrait donc, d'une certaine manière, sa connotation péjorative, devenant un mot banal, non pas vidé de son sens, mais référant plus à un système de distinction identitaire qu'à une hiérarchie morale, comme l'est le terme de « Barbarie », qui est avant tout un signifiant renvoyant à une réalité géographique telle qu'elle apparaît régulièrement en rubrique des gazettes⁴¹. Il y a donc un discours pour désigner l'Orient, dont la réalité péjorative doit être nuancée⁴². Par ailleurs, évoquer l'Orient, c'est aussi le rendre intelligible à la culture de ceux à qui l'on s'adresse et cela passe aussi par la confirmation de présupposés identitaires, d'ethnotypes et par l'élaboration d'un discours chargé de référents convenus et acceptés par tous.

Interprètes et renégats : le dialogue comme objet de discours

- 17 En effet, à l'occasion du départ de Mohamed Ben Abdel Malek, la reconnaissance diplomatique du Maroc par l'Autriche, contractée dans le traité, est formalisée, comme le montre la *Gazette d'Utrecht*.

De VIENNE, le 30 Avril,

L'Ambassadeur de Maroc, qui a eu hier audience de congé du Prince de Kaunitz, doit partir après demain pour repartir en Afrique. Mr. de Tessara doit l'accompagner, & résidera à Maroc, en qualité de Consul Impérial, avec 4000 florins d'appointements.

⁴³

- 18 Emmanuel Tassara n'est pas un inconnu pour le lecteur de la *Gazette d'Utrecht*. Il apparaît dans la nouvelle datée du 21 décembre 1782 en qualité de « secrétaire de l'Empereur », chargé d'aller accueillir l'ambassadeur marocain sur la route qui doit le mener à Vienne⁴⁴. Dans une nouvelle du 12 mars 1783, c'est cette fois-ci à la Hofburg qu'il accueille Abdel Malek pour le conduire jusqu'à Joseph II⁴⁵, à l'occasion de l'audience que celui-ci lui accorde le 28 février. La *Gazette de Leyde* le cite encore à deux reprises en tant que « commissaire » pour la réception d'Abdel Malek⁴⁶ et évoque également son consulat⁴⁷. Son rôle de consul est donc prévu de longue date, et selon Ramón Lourido Diaz⁴⁸ c'est lui qui se charge depuis Tanger⁴⁹ de mettre en œuvre le traité pour l'Autriche⁵⁰. A cette mission, la *Gazette de Leyde* évoque la contribution d'un « Jeune-Homme de 24 ans, né dans les Pays-Bas & très versé dans les langues Orientales » sans doute en qualité d'interprète. En effet, la rédaction latine du traité ne saurait dissimuler la place constante de l'interprète qui, du reste, n'est pas négligée dans nos gazettes.
- 19 Un certain Bihn apparaît quatre fois nominalement dans notre corpus⁵¹, et le peu d'information que l'on a sur lui peut nous laisser penser qu'il est le jeune homme de 24 ans en question⁵². Qualifié de « Secrétaire et Interprète de la Cour », il est en effet associé à Emmanuel Tassara dans la nouvelle de Vienne du 14 mai de la *Suite de Gazette de Leyde* du 27 mai 1783, lorsque cette nouvelle évoque le départ de Mohammed ben Abdel Malek.

« Commissaire de Sa Majesté » pour « conduire » l'ambassadeur marocain⁵³, on sait peu de choses de lui, mais il apparaît qu'il suit notre illustre ambassadeur dans tous ses déplacements, tel au bal organisé par le prince de Liechtenstein le 2 mars 1783, où il est assis à ses côtés⁵⁴. Du moment de sa rencontre⁵⁵ à celui de son départ⁵⁶, il est constamment auprès de lui.

- 20 Toutefois, Bihn n'apparaît pas dans la liste des anciens élèves de l'Académie des langues orientale⁵⁷, telle que la publie Marie de Testa⁵⁸. Originaire des Pays-Bas autrichiens selon la *Gazette de Leyde*, il serait alors un élève de la toute proche école orientaliste néerlandaise, ce qui dit non seulement que l'*Akademie* ne satisfait pas toutes les demandes de l'Etat autrichien, mais aussi la capacité de celui-ci à recruter selon ses besoins des hommes formés hors de ses frontières⁵⁹. Sa position effacée au regard des nouvelles est trompeuse. Il est l'homme du dialogue avec l'Orient, formé pour ce dialogue et c'est par lui que la rencontre entre l'Europe et l'Orient est possible à Vienne. Toutefois, s'il est homme de dialogue, il est aussi objet de discours, ceux des rédacteurs, comme le montre Anne-Marie Mercier-Faivre⁶⁰. L'interprète est un personnage incontournable des nouvelles d'Orient. Il participe de la représentation de l'exotisme dans la mesure où il en est l'interface, et d'une certaine façon aussi le « double miroir »⁶¹. Par ses compétences, il définit ce qui est oriental⁶².

Confiscation de l'événement et manipulation des discoursA la poursuite de Mohamed ben Abdel Malek : la concurrence des princes

- 21 L'intérêt porté pour les considérations diplomatiques est très mince dans les nouvelles qui concernent le séjour de Mohamed ben Abdel Malek à Vienne. La *Gazette d'Utrecht* offre à l'événement le même traitement que celui qu'elle propose de la visite du Grand Duc de Russie, du Pape ou de Gustave III. La Vienne de Joseph II est une ville visitée et attractive, passage obligé du Grand Tour des jeunes princes mais aussi lieu où se joue une part des affaires politiques du temps dans l'entourage du chancelier et Prince Kaunitz⁶³. Tout comme celle d'Utrecht, la *Gazette d'Amsterdam* propose un traitement riche de la visite à Vienne d'un illustre voyageur. Bien que moins éloquent, le *Courrier de l'Europe* n'est pas en reste. La *Gazette d'Utrecht* informe avant les autres de l'arrivée de l'ambassadeur dans son ordinaire du 2 janvier 1783. Dans une nouvelle datée du 8 février, elle va même jusqu'à donner son itinéraire prévu.

Le 30 janvier, l'Ambassadeur de Maroc s'est remis, de Trieste, en chemin pour cette capitale, où il était attendu le 14 de ce mois. Suivant ce qu'on apprend, il a du tenir la route suivante : le 30 Janvier à Adelsberg ; le 31, jour de repos ; le 1^{er} Février à Laybach ; le 2, jour de repos ; le 3, à Franz ; le 4, à Gaunowitz ; le 5, à Marburg ; le 6, à Wildam ; le 7, à Graz ; le 8, jour de repos ; le 9, à Prugg sur le Muhr ; le 10, à Krieglach ; le 11, à Neukirohen ; le 12, à Traschirchen ; le 13, jour de repos ; le 14, jour de son entrée⁶⁴.

- 22 La *Gazette d'Utrecht* témoigne pour la Carniole et la Carinthie du traitement attentif et souvent minutieux qu'elle a l'habitude de faire de la société viennoise. La nouvelle se décline comme un compte à rebours, préparant le lecteur à l'événement et l'invitant à suivre assidûment son calendrier. D'une certaine façon, la nouvelle reprend ici le mode opératoire de l'Almanach reliant chaque jour à un événement particulier et si ce n'est exotique, du moins extraordinaire⁶⁵. Sans doute le rédacteur trahit-il aussi son propre empressement à l'égard de l'arrivée de ce visiteur attendu. Or, l'ambassadeur prend du retard. Dans l'ordinaire du 27 février, on apprend qu'il a dû s'arrêter à Trieste⁶⁶, et dans l'ordinaire du 6 mars, qu'il n'est dans le faubourg de Wieden que le 20 février. On le sait ensuite le 24 février chez Kaunitz⁶⁷, le 27 chez Colloredo⁶⁸, le 28 reçu chez l'Empereur⁶⁹, le

2 mars au théâtre national pour y apprécier *l'Alceste* de Gluck⁷⁰, le 3 au bal du prince Liechtenstein⁷¹, le 4 dans la Redoute⁷², le 6 à un dîner donné en sa faveur chez Kaunitz⁷³, le 10 de nouveau au côté de l'Empereur pour assister à une représentation militaire⁷⁴, puis après une période d'indisposition, on le retrouve le 3 avril en train de visiter une manufacture de porcelaine⁷⁵, et le 4 à un concert chez le prince de Schwarzenberg⁷⁶.

- 23 Cette énumération que l'on ne retrouve avec autant de précision que dans la *Gazette d'Utrecht* n'est pas anodine. Il ne faut pas oublier que ces gazettes de langue française sont d'abord destinées à un public aulique européen et sont soutenues par l'Empereur. La gazette est une vitrine où toute une société se met en scène et où la réputation constitue un enjeu fondamental⁷⁷. Les plus grands princes de Vienne s'y distinguent, Kaunitz, Colloredo, Liechtenstein, Schwarzenberg et même le très influent Comte Rosenberg⁷⁸. Avoir l'ambassadeur marocain à sa table, c'est avoir son nom dans la gazette. La *Gazette d'Amsterdam* évoque également le bal organisé par Liechtenstein dans une nouvelle datée de Vienne du 5 mars.

Le Prince Régnaunt de Lichtenstein donna un magnifique Bal à toute la Noblesse & auquel assista l'Ambassadeur Marocain & plus de 500 Personnes. Les Salles étaient magnifiquement illuminées ; on y avait élevé une espèce d'Estrade, où étaient assis l'Ambassadeur, M^r. de Bihn, Commissaire de Sa Majesté pour le conduire &c. Le souper fut servi à minuit sur vingt Tables différentes⁷⁹.

- 24 Le prince y affiche son influence et sa puissance. Les cinq cents personnes, chiffre plus symbolique que réel, disent son importance au sein de la société nobiliaire viennoise. Le nom de Liechtenstein fait en lui-même de cette fête un événement. « L'estrade » où est installé l'ambassadeur est une métaphore assumée par le prince de Liechtenstein de l'utilisation de son hôte comme un objet d'ornement, mis à la vue de tous, mais aussi trophée d'orgueil et mise en scène d'une fierté sociale qui distingue ceux de l'estrade du reste de la salle. L'estrade théâtralise enfin l'événement dans une sorte de mise en abyme à laquelle se livre le gazetier, une médiation en deux temps, qui révèle la stratégie sociale du prince de Liechtenstein. Le rédacteur met en scène l'événement, lui-même mis en scène préalablement par Liechtenstein. Si le lecteur de la *Gazette d'Utrecht* s'appuie essentiellement sur les minutes diplomatiques des ambassadeurs⁸⁰ – ce qui contribue aussi à son style épuré et rapide et donne sens à l'utilisation de l'événement par les princes pour ajouter à leur réputation – la *Gazette d'Amsterdam* jouit d'une plus grande diffusion. En s'y affirmant, le prince de Liechtenstein se présente avant tout en prince européen, que, du reste, il est réellement. Parce que le voyage d'un ambassadeur marocain à Vienne est un fait extraordinaire, l'événement devient un outil de distinction sociale et un objet de compétition entre les princes qui peuvent se l'approprier. Il doit alors se comprendre selon deux logiques. La première est de fait celle de l'exotisme qui attire la curiosité, à laquelle s'ajoute une seconde, qui est la confiscation et la manipulation de cet exotisme à des fins particulières.

L'Orient à Vienne : discours et mise en scène d'un cortège diplomatique

- 25 La Cour de Vienne n'est pas étrangère non plus à cette manipulation. Les deux nouvelles, l'une de la *Gazette d'Amsterdam*⁸¹ et l'autre de la *Gazette d'Utrecht*⁸², qui rendent compte de l'Audience accordée le 8 février 1783 par Joseph II à Mohamed Ben Abdel Malek sont d'une solennité à laquelle Joseph II n'a pas habitué ses contemporains. La première se décline en deux temps et présente tout d'abord un cortège somptueux qui semble avoir frappé les mémoires.

Le 28 du mois passé, à 11 heures du matin, l'Interprète impérial Bihn, placé dans le Carosse de Parade attelé de six Chevaux & suivi de quelques chevaux de Selle,

richement harnachés, se rendit au Logis occupé par l'Ambassadeur de *Maroc*, où se trouvaient déjà différens autres Carosses destinés à la réception de la Suite de ce Ministre. Lorsque tout le Train fut rangé, l'Ambassadeur se plaça, avec l'Interprète et son Secrétaire de Légation, dans le Carosse de Parade. Ce Ministre & toutes les Personnes de sa suite étaient en Habits de Cérémonie, qui ont beaucoup de ressemblance avec ceux du *Judaïsme* sous l'ancienne Loi. Un détachement de Cavalerie ouvrit la Marche & un autre détachement d'Infanterie ferma le Cortège : On vit d'abord paraître l'Ecuyer de l'Ambassadeur, monté sur un Cheval de Selle Impérial ; il était suivi de huit chevaux *arabes* d'une grande beauté, avec des Brides superbes, menés par autant de Valets d'Ecurie de l'Empereur : Après quoi, on vit arriver le Carosse de Parade, où était l'Ambassadeur de *Maroc*, ainsi que plusieurs autres Carosses remplis de gens de sa Suite⁸³.

26 La *Gazette d'Utrecht* le décrit ainsi :

Un détachement de Cavalerie ouvrait la marche & suivi par un autre détachement d'Infanterie. L'Ecuyer de l'Ambassadeur précédant les 8 chevaux *Africains*, destinés en présent à Sa Majesté, lesquels étaient richement enharnachés & conduits par des gens des écuries de la Cour. – Un Carrosse de l'Empereur attelé de six chevaux, dans lequel se trouvait l'Ambassadeur, en habit de cérémonie occupant le fond, & sur le devant le Sieur Bihn, Secrétaire de la Cour, faisant les fonctions d'Interprète & de Commissaire Impérial, ainsi que le Secrétaire d'Ambassade. – 4 Officiers *Marocains* à cheval. – Un carrosse de 4 chevaux, dans le fond duquel se trouvait l'Iman & le secrétaire particulier, de l'Ambassadeur ; sur le devant étaient placées deux caisses remplies d'étoffes richement travaillées & destinées à être offertes à l'Empereur. – Plusieurs carosses avec les gens de la suite de l'Ambassadeur. – Deux détachemens, un de Cavalerie & un d'Infanterie fermaient la marche⁸⁴.

27 Une première différence est à relever dans le traitement de l'information. La *Gazette d'Utrecht* marque de nouveau un souci d'informer son lecteur dans un style rapide et clair. La *Gazette d'Amsterdam*, de son côté, apparaît comme plus subjective relevant la « grande beauté des chevaux » et les « Brides superbes ». Elle accentue une nouvelle fois la mise en scène et l'on retrouve la mise en abyme de celle-ci que l'on remarquait déjà chez Liechtenstein. La comparaison avec le « Judaïsme sous l'ancienne Loi » ajoute au caractère mystique et merveilleux de l'événement, mais dit aussi une certaine confusion des identités orientales. Là encore, il s'agit de rendre l'étranger intelligible dans son exotisme au lecteur de la gazette. Cependant, le sentiment de ressemblance évoque encore et déjà l'acceptation de cet autre perçu comme un semblable ou presque. Il est reconnu comme familier. La *Gazette d'Utrecht*, quant à elle, donne plus de place aux hommes du cortège. On y découvre l'Iman⁸⁵, sans autre définition de sa fonction ce qui présuppose que celle-ci soit connue par ses lecteurs. Sa présence ne surprend pas. Le secrétaire particulier est identifié par Jacques Caillé comme étant Mohamed Medhi El-Hajj.⁸⁶ Le rédacteur n'abuse pas des épithètes et semble vouloir se borner à décrire les choses objectivement. Bien entendu, ce sentiment d'objectivité est trompeur puisque celui-ci constitue déjà le choix de décrire et d'évoquer certaines choses et d'en taire d'autres. Toutefois, il ne faut pas nier que le discours du rédacteur soit en partie imbibé d'une rhétorique scientifique, et que l'Orient, en tant qu'exotisme, soit un objet d'étude, celui d'une ethnologie de gazette. Deux formes de percevoir et de mettre en scène l'Orient s'offrent à nous, l'une est classique et emprunte à la littérature orientaliste du début du siècle alors que l'autre se veut plus « encyclopédiste » descriptive et scientifique.

28 Jacques Caillé, qui n'utilise pas les gazettes pour rendre compte de l'ambassade d'Abdel Malek, publie en annexe de son article⁸⁷ la reproduction d'une aquarelle retrouvée à la section historique du Maroc à Paris⁸⁸. Le cortège impressionne par sa taille dans la mesure

où l'artiste n'a pas pu le représenter intégralement sur sa toile. Il est ouvert par une infanterie autrichienne suivie d'un membre de la suite de l'ambassadeur à cheval. Derrière lui suivent huit chevaux dont six sont recouverts d'une peau de léopard, ce sont de toute évidence ceux destinés à l'Empereur. Suit un carrosse de six chevaux dans lequel on distingue l'ambassadeur marocain, un membre de son ambassade et sans doute Bihn placé au centre du cortège. Derrière lui, quatre cavaliers marocains précèdent quatre carrosses de deux chevaux contenant la suite de l'ambassadeur. Enfin, trois rangs de fantassins autrichiens et un rang de cavaliers impériaux ferment l'escorte. Nous retrouvons donc ici l'agencement décrit dans nos deux gazettes. Toutefois, le cortège figuré en peinture est placé dans un cadre abstrait, une vaste plaine, ce qui laisse supposer qu'il n'a pas été réalisé d'après une observation directe, mais peut-être, ce qui est des plus probables, par le truchement des comptes-rendus réalisés par les différents *media* d'information.

L'Empereur en Majesté : réalité diplomatique contre réalité discursive

- 29 Les deux nouvelles rendent ensuite compte de l'audience avec Joseph II proprement dite. La *Gazette d'Amsterdam* en fait une nouvelle fois sa Une.

Descendu au Palais Impérial, la Garde rendit les honneurs d'usage à ce Ministre, qui traversa peu après les Antichambres, garnies de Nobles-Gardes de *Galicie*, de *Hongrie* & *Allemands*, rangés jusqu'à la Porte de la Salle des Conseillers-Privés de S.M. Imp., où le Ministre *Marocain* était attendu par le Comte de Rosenberg, Premier-Chambellan, qui annonça, sur le champ, l'arrivée de l'Ambassadeur au Monarque, qui, sous le Trône, à une Table couverte de Drap-d'Or, revêtu de l'Uniforme de Major de son Régiment de Cheveaux-Légers, s'y tenait debout, la Tête couverte : A ses côtés était le Prince Esterhazy de Galanta, Chef de la Garde *Hongroise* ; le Premier Chambellan, ainsi que le Comte de Cobenzl, Vice-Chancelier : Au pied du Trône, deux Caisses remplies d'Etoffes à fleurs d'Or, offertes par l'Empereur de *Maroc*. L'Ambassadeur, accompagné de l'Interprète, de son secrétaire portant les Lettres de Créance, comme aussi son Iman d'Ambassade, s'avança, en faisant trois Génuflexions à la manière Européenne, vers le Monarque qui, à la deuxième Génuflexion, ôta tant de fois son Chapeau, mais le remit aussitôt. Après que l'Ambassadeur eut présenté ses Lettres de Créance, prononcé sa Harangue & obtenu sa Réponse interprétée par le Truchement, il s'approcha, à côté du Trône, de ce Monarque, lui baisa, suivant l'Etiquette, l'extrémité de l'Habit Impérial, & se retira à reculons, en réitérant les trois Génuflexions d'usage. Après quoi, il fut mené dans les Appartemens occupés l'année passée par Mgr. Le Grand-Duc de *Toutes-les-Russies*, où il se reposa pendant quelques momens dans la Salle du Conseil, & dina ensuite à une Table de 24 Couverts, magnifiquement servie, avec M^{rs} les Conseillers de la Chancellerie Impériale & quelques Conseillers de la Cour⁸⁹.

- 30 La *Gazette d'Utrecht* se distingue de nouveau par sa sobriété.

A son arrivée au Château, l'Ambassadeur trouva en bas du Grand Escalier le Sieur de Praditsch, Major de la Place, ainsi que le Sieur de Tassara, Secrétaire de la Cour, qui le conduisirent par la première & la seconde Antichambre, la Salle des Chevaliers & le grand Appartement, jusqu'à l'entrée de la Salle du Conseil-Privé ; les Gardes Nobles *Allemande*, *Hongroise* & de *Galitzie*, en uniforme de *Gala*, formaient une haie à son passage. Il fut reçu en cet endroit, par Mr. le Comte de Rosenberg, Grand-Chambellan, qui vint à sa rencontre ; S. Exc. l'ayant annoncé à l'Empereur, qui se trouvait sous le Dais le Chapeau sur la tête, & debout sur une Estrade d'un pied de haut ; l'Ambassadeur s'approcha du Trône, en faisant trois profondes révérences, & présenta ses Lettres de créance à Sa Majesté, il commença sa harangue, qui fut interprétée par le Sieur de Bihn, ainsi que la réponse qu'y fit S. Exc. Mr. le Comte de Cobenzl, sur l'ordre qui lui en fut donné par un signe de tête de l'Empereur. L'Audience finie, l'Ambassadeur monta l'Estrade, & ayant baisé le pan de l'habit de

Sa Majesté Impériale, il se retira à reculons, en faisant trois profondes révérences. Il fut conduit de-là à une des Salles de l'Amalienhof, attenant au Château : une table de 28 couverts se trouvait à cet endroit où on lui servit un Dîner des plus splendides ; les gens de la suite furent de même magnifiquement traités dans une salle voisine⁹⁰.

- 31 A l'image des princes, la société aulique de Vienne se démarque par l'événement. La réception de l'ambassadeur marocain médiatise la majesté impériale. Les gardes nobles symbolisent l'universalité de la domination autrichienne, elles sont allemande⁹¹, hongroise⁹², polonaise⁹³... L'ambassadeur marocain passe au milieu d'elles comme il traverse un empire dont son maître est en son sein. Plus il pénètre dans la Hofburg, plus le rang des hommes qu'il rencontre est élevé. C'est d'abord le Major et Tassara, puis les Gardes, vient ensuite Rosenberg qui commande l'étiquette et gère la Cour⁹⁴. A côté de Rosenberg, le prince d'Esterhazy⁹⁵ symbolise la noblesse dans son ensemble et Cobenzl⁹⁶, vice-chancelier et josphiste convaincu, incarne l'administration impériale. Sur l'estrade, tous les trois entourent l'Empereur, clé de voûte de la Maison d'Autriche et de son système symbolique de représentation. Dans un processus de mise en abyme, la Cour se met en représentation à travers un cérémonial figé, presque une séance de pose pour la postérité, dont le rédacteur se fait l'artiste.
- 32 Toutefois, au-delà de l'attrait séduisant de la majesté de tout cérémonial de ce genre, le traitement encore une fois différencié qui en est fait dans les deux gazettes doit nous amener à questionner la fiabilité de leurs discours. La *Gazette d'Utrecht* reste fidèle à sa rhétorique diplomatique, l'ambassadeur arrive, s'incline et repart. Le regard du rédacteur est focalisé sur lui, il est au centre de la scène et son objet principal. L'événement est certes exceptionnel, compte tenu de la place qui lui est accordée dans la gazette, mais il s'agit avant tout de rendre compte d'un fait diplomatique. La *Gazette d'Amsterdam* élargit dans son raffinement la focalisation du rédacteur. Le discours se dissipe. La majesté de la Cour devient un fait lui aussi à médiatiser. Les « caisses remplies des étoffes aux fleurs d'or » offertes par Sidi Mohammed répondent au « Drap d'or » de la table. Le discours symbolique s'enrichit au détriment de l'information diplomatique. Il est intéressant de voir que ce qui est magnifique et splendide dans la *Gazette d'Utrecht*, c'est la réception qui suit l'audience. Si le politique y prévaut, il n'y est pas exclusif. Jusqu'au nombre des couverts – 28 pour 24 dans la *Gazette d'Amsterdam* – elle amplifie la place de ce dîner dans l'événement.
- 33 Deux stratégies discursives se dégagent à travers lesquelles la noblesse et le prince se mettent en scène, affirment leur pouvoir, renforcent leur réputation et dévoilent leur influence. L'extraordinaire fait le prestige des acteurs qui confisquent l'événement à leur profit, celui de leur image, à travers une théâtralisation codifiée de leurs sociétés, leurs largesses et leurs majestés. Les rédacteurs des gazettes sont à la fois manipulateurs de l'événement et manipulés par ses acteurs ce qui rend difficile l'étude de l'événement en lui-même, sauf à considérer que celui-ci n'existe que dans le discours qu'on lui porte. En ce sens, les gazettes sont investies d'une grande richesse heuristique. Mais la part du manipulateur et du manipulé reste difficile à cerner à travers la gazette comme seule source. Leur comparaison permet de distinguer plusieurs niveaux et tactiques de discours, mais ces derniers doivent aussi être confrontés au discours direct que les acteurs portent sur l'événement qu'ils vivent. Or dans une lettre que Joseph II écrit à Léopold le 1^{er} mars 1783, il affirme :

L'ambassadeur de Maroc a eu son audience ; je ne lui ai rien dit, parce que c'est l'étiquette mais je le verrai une autre fois pour lui parler⁹⁷.

- 34 La cérémonie ne fut donc pour Joseph qu'une formalité, une contrainte plus qu'un souci. Prisonnière de l'étiquette, elle n'aurait permis l'ouverture d'aucun dialogue véritable. Aux yeux de l'Empereur, elle apparaît comme creuse et sans grand intérêt diplomatique. On connaît assez bien le désintérêt de Joseph II pour cette étiquette, qu'il réprovoque souvent. La réception de Mohammed ben Abdel Malek à la Hofburg serait donc une sorte de non-événement, hors des gazettes en elles-mêmes. Cependant, par le truchement de la réception de l'ambassadeur marocain, la gazette devient un outil de distinction sociale et politique pour la cour et l'Empereur.

Entre « *Kultur* » et « *Barbarei* »⁹⁸ : portraits d'un ambassadeur marocain et de sa suite Un homme de goût ou « la manière de vivre des Européens »

- 35 Néanmoins, l'ambassadeur suscite le regard et invite les rédacteurs à en faire le portrait physique et moral⁹⁹. Depuis Londres, le *Courrier de l'Europe* du 4 avril 1783 publie une nouvelle de Vienne du 12 mars, dont le contenu est le suivant :

L'Ambassadeur de *Maroc* est maintenant ce qui nous occupe le plus dans cette capitale ; il est difficile d'être plus sensible et plus affable aux bons procédés que ce Ministre *Africain* qui, malgré l'opposition de nos usages avec les siens, se prête à tout avec l'aisance qui annonce l'homme d'esprit & même le Courtisan. On s'aperçoit d'ailleurs tous les jours que ce Seigneur est très recommandable par ses mœurs, & que ses connaissances sont beaucoup au-dessus de ce qu'on pourrait croire pour le pays qu'il habite. Nos arts excitent particulièrement son attention, & donnent matière chez lui à des observations très fines qui décèlent une grande pénétration.¹⁰⁰

- 36 Ce portrait nous éloigne considérablement de l'Osmin de Mozart¹⁰¹ ou bien même de la description d'une pauvreté culturelle supposée de la société marocaine que veut bien percevoir Hayat Diyen¹⁰². L'opposition des usages n'apparaît pas comme une contrainte à l'échange. On lui reconnaît déjà le titre de « Courtisan » ce qui en dit long sur sa maîtrise des pratiques sociales et auliques européennes¹⁰³. Le mirage d'un Maroc arriéré et violent est mis en cause par la recommandabilité des mœurs de l'ambassadeur. Orient familier et Orient étranger s'affrontent dans l'imaginaire viennois. L'ambassadeur s'affranchit des préjugés portés sur le Maroc pour se faire accepter en Europe, mais cet affranchissement ne vaut que pour lui et non pour la société marocaine avec laquelle il tranche, selon notre rédacteur. Homme d'esprit, attentif, observateur et fin, il est affublé des qualificatifs les plus communs de la bonne société nobiliaire. Reçu partout par elle à Vienne, tel que nous l'avons démontré plus haut, Abdel Malek, s'il ne se fonde pas en elle, est accepté par elle. L'Orient familier s'assoie avec lui à la table de princes viennois, parce qu'il maîtrise leurs codes sociaux. Les rôles fondamentaux du milieu et de l'éducation que définit le Filandro de Joseph Ernst Mayer¹⁰⁴ prennent ici tout leur sens. Une nouvelle viennoise du 26 février 1783, parue dans la *Gazette d'Amsterdam*, nous donne plus de détails sur ces derniers.

L'Ambassadeur du *Maroc*, nommé Muhamed-Ben-Abdil-Melak, arrivé depuis peu dans cette Capitale, est un homme de goût & préfère, à plusieurs égards, la manière de vivre des *Européens*. La Cour en ayant été informée avant l'arrivée de ce Ministre, ordonna que l'on meubla les Appartemens destinés à sa réception de chaises, de Sophas, de Tables élevées, de Lits à la Françaises. Ce Ministre en témoigna une satisfaction particulière.¹⁰⁵

- 37 Cette « manière de vivre » des Européens n'est donc pas exclusive. Elle se distingue de celle de l'Orient par une culture matérielle des plus concrètes. Un lit, une table et des

chaises séparent l'Europe de l'Orient. Chose étonnante, le sofa fait figure d'élément matériel de la culture européenne alors même qu'il s'agit d'un transfert culturel oriental¹⁰⁶. La culture matérielle fait l'objet de transferts dans les deux sens. L'ambassadeur marocain sait se plier aux normes de la culture nobiliaire viennoise en affichant une préférence pour ce mode de vie qu'il maîtrise, et cette culture européenne présente en son sein des éléments assimilés de l'Orient qu'elle affiche comme lui étant propre. La souplesse des pratiques culturelles de notre ambassadeur n'est pas étonnante. Bien sûr, elle peut se justifier par son apprentissage lors de sa première ambassade en Toscane en 1778, mais surtout, la *Gazette d'Utrecht* nous apprend qu'il est le « gouverneur de Tanger »¹⁰⁷, la plus européenne des villes marocaines où après leur expulsion sous le règne de Moulay Ismaël sont revenues s'installer, et plus nombreuses encore, les colonies marchandes européennes au gré des accords commerciaux initiés par Sidi Mohammed. « La manière de vivre des Européens » n'est pas étrangère à Abdel Malek, mais bien au contraire, elle lui est quotidienne. En effet, plus encore qu'à la Cour de Marrakech ou Salé, c'est à Tanger que consuls et ambassadeurs européens résident, dans l'entourage de l'homme le plus puissant de la région, Mohammed Ben Abdel Malek... Tanger participe géographiquement à cet Orient familier qui relie la Cour du Sultan de Marrakech à un Orient plus incertain, aux marges de l'étranger, dans lequel est plongé le reste du territoire marocain en proie aux tribus maures...

Un homme entre deux mondes

En se poursuivant, la nouvelle affine l'identité de l'ambassadeur.

Muhamed-Ben-Abdil-Melak est âgé d'environ 50 ans. C'est le Beau-Frère de son Maître, il est d'une taille moyenne, très poli, mais il ne s'énonce qu'en Arabe. Son Secrétaire de légation, Fils d'un Renégat, parle un peu *Italien*, & les autres Gens de sa Suite un mélange d'*Espagnol*, d'*Italien* & d'*Arabe*.¹⁰⁸

- 38 La langue apparaît donc comme le seul défaut de ce bon ambassadeur et la seule barrière à son assimilation complète à la société de princes. Le renégat retrouve ici une place centrale, au sens propre du terme. Si l'on connaît le rôle des drogmans, à l'exception de quelques figures emblématiques, l'histoire des apostats chrétiens convertis à l'Islam reste encore à faire pour le dix-huitième siècle. Lucie et Bartolomé Bennassar¹⁰⁹ ont esquissé les profils de quelques-uns d'entre eux à partir des sources ecclésiastiques espagnoles et italiennes pour le seizième siècle. Il s'agit essentiellement de marchands victimes des courses barbaresques, convertis à l'Islam après être tombés en captivité, afin de retrouver une certaine liberté. Certains cas d'apostasie sont plus radicaux. Si la part réelle de la conviction suivant une révélation spirituelle reste souvent inaccessible à l'historien, certaines stratégies demeurent très claires, et certains chrétiens vont trouver en Orient l'opportunité de faire fortune et de s'assurer une gloire. Ces derniers sont mieux connus pour l'Empire ottoman que pour le Maroc. Ces conversions, qui finalement ne font que formaliser la circulation de certains princes condottiere telle qu'elle se pratique partout en Europe, présupposent déjà que le Sultan soit reconnu comme un prince familier, lequel on peut servir comme un autre. Mais, il ne faut pas aussi oublier les conversions du quotidien décrites par Lucie et Bartolomé Bennassar, les enfants recueillis, les amours, les pratiques « créoles »...
- 39 Aussi, le secrétaire de légation identifié par Jacques Caillé comme étant Mohammed Mehdi El-Hajj serait le fils d'un italien converti à l'Islam¹¹⁰. Le séjour de Mohammed ben Abdel Malek à Livourne en 1778 témoigne explicitement de l'importance du rapt de captifs entre l'Italie et l'Afrique du Nord tout comme en témoigne le souci de Joseph II d'obtenir de l'Empire ottoman le contrôle de sa côte barbaresque. Il serait séduisant

d'envisager que l'ensemble de sa suite polyglotte se trouve dans le même cas qu'El-Hajj, soit renégat ou fils de renégat italien ou espagnol, par les langues qu'ils maîtrisent. Toutefois, il ne faut pas oublier que tous viennent de Tanger et qu'ils ont très bien pu assimiler des rouages d'italien et d'espagnol au contact des marchands européens qui y accostent, et l'ignorance d'Abdel Malek en ce qui est des langues étrangères ne doit pas postuler celle des Arabes de Tanger. Parmi cette suite, Jacques Caillé identifie encore un « maître des écuries » nommé Mohammed ben Alb er-Rahman, un capitaine, quatre officiers, un secrétaire, six fonctionnaires et un « prêtre d'ambassade », sur lequel nous reviendrons¹¹¹. El-Hajj n'en est pas moins le pendant marocain de Bihn. À l'image de l'interprète, il est celui qui permet le dialogue entre les deux mondes, naviguant lui-même entre eux. Il dit aussi la possibilité de passer de l'un à l'autre et donc l'existence d'un espace culturel orientalo-européen, cheville culturelle entre l'Europe et un certain Orient qui devient familier précisément par cette articulation¹¹².

Europe des Lumières, Orient des ténèbres : une dialectique à révoquer

- 40 Or, il y a aussi l'autre face du renégat, celle d'un monde que les Européens n'envisagent qu'à travers leurs drogmans et interprètes. Cet Orient est celui de l'Iman de Mohammed Ben Abdel Malek dont les pratiques surprennent nos rédacteurs. Une nouvelle fois les lectures comparées de la *Gazette d'Amsterdam* et de la *Gazette d'Utrecht* sont très enrichissantes. Nous ne revenons pas sur les considérations de style évoquées plus haut qui demeurent valables au regard de ces nouvelles. Il suffira de les lire pour s'en convaincre. La première est datée du 17 mars 1783 et paraît à la Une de la *Gazette d'Amsterdam* du 1^{er} avril.

L'Ambassadeur de Maroc se trouvant, il y a quelques jours, incommodé, Mr. de Störck, Premier Médecin de l'Empereur, passa chez le Malade, le trouva couché sur le plancher, & plusieurs de ses Gens dans la même attitude autour de leur Maître ; l'Iman debout écrivit quelques mots sur un morceau de papier, le jeta dans un brasier, dont il dirigea la fumée sur le Patient. Les Gens de la Suite pleurant dans cet intervalle, paraissaient faire une espèce de Prière. Mr. le Baron de Störck les fit tous sortir de l'Appartement, à l'exception du Malade & de son Interprète ; avec une petite Conversation tenue avec ce dernier, le Premier Médecin trouva que le Mal était une Indigestion, dont il guérit le Ministre Marocain en très peu de tems par les Remèdes propres à cette Indisposition. Son Premier-Cuisinier vient de mourir, on l'avait préparé d'une manière singulière à la mort. « Un des Sous-Cuisiniers prit une longue Pipe, qu'il plaça dans une des Oreilles du malade, & fit un grand bruit, pendant que l'Ecclésiastique lui soufflait dans les yeux avec un autre Instrument ».

C'est au milieu de ces Rits bizarres, que le Malade rendit l'esprit.¹¹³

- 41 La sémantique employée ici tranche avec le reste des discours lus jusqu'à présent sur le séjour de l'Ambassadeur. Les rites musulmans semblent inconnus à notre rédacteur qui peine à les comprendre. Les paroles de la prière sont perçues comme des plaintes et la position rituelle de celle-ci sur le sol n'est pas relevée en tant que telle. Le rédacteur marque donc les limites de sa connaissance de l'Orient aux portes de l'Islam. Cet Islam, comme le Sérail du Sultan, est fermé aux curieux. Les Chrétiens n'y ont pas accès et les voyageurs ne peuvent en donner de descriptions exactes. Plusieurs indices du thème récurrent de l'infériorité de l'Orient sont repérables ici, à commencer par l'absence d'autonomie de la science à l'égard de la religion. L'Imam est aussi le médecin puisque la maladie est perçue à travers le prisme de la punition ou celui de la fatalité. Elle est donc chose métaphysique. De là, émerge un second lieu commun, celui de la supériorité de la médecine européenne ou plutôt de celle des Lumières. La critique du médecin comme charlatan est très courante en Europe, et l'homme éclairé est celui qui se voue totalement

à la science et qui n'en appelle qu'à la raison. Il y a des Mesmer marocains comme autrichiens. Ici Störck est l'anti-Iman, homme du savoir et non celui de la religion. Emerge alors un dernier point de cet Orient étranger, celui de ses « rits bizarres », répondant à une logique qui échappe aux esprits européens, des pratiques sociales non négociées et qui rendent donc inconciliables les deux facettes de l'Orient.

- 42 La seconde nouvelle convoquée datée du 22 mars paraît dans la *Suite des nouvelles d'Utrecht* du 5 avril.

Le bon Envoyé de *Maroc* a eu, ces jours-ci, une sorte de haut-mal, occasionné par la quantité de mets dont il avait rempli son estomac à la Cour & chez divers Grands Officiers de l'Empire qui s'étaient fait un bonheur de l'inviter à leur table. Mr. Storck, Médecin de l'Empereur, est allé le voir par ordre de Sa Majesté ; & il l'a trouvé, étendu par terre, sur un tapis, son Iman ou Prêtre brûlant à ses côtés, dans un réchaud, des petites bandes de papier sur lesquelles il avait écrit quelque passages de l'Alcoran & dont il lui faisait respirer la fumée : seul remède dont il usait, quoiqu'il fut à deux doigts de la mort. Mr. Stock, peu crédule, sur-tout quand il s'agit de l'efficacité salutaire de l'Alcoran, pria l'Iman de discontinuer sa médecine et ordonna un clystère. Il lui fallut expliquer ce que c'était qu'un tel remède, où il s'appliquait & dans quelle position, riche ou pauvre, Beau Frère d'Empereur ou Esclave, devait se faire très humblement celui qui le recevait, ce qui répugna fort S. Exc. *Marocaine* ; les Gens de sa Suite se récriaient aussi sur la nouveauté, sur l'indécence de la chose ; & ce ne fut pas un léger effet de l'éloquence de Mr. Stock qu'on parvint enfin à la pharmacopolique intromission. Le reste de l'histoire se devine.¹¹⁴

- 43 La *Gazette d'Utrecht* se différencie de celle d'Amsterdam par le complément d'information qu'elle donne. L'inefficacité de l'Iman est substituée progressivement par celle du Coran qui fixe la comparaison entre la science et la religion. Cette dialectique n'est pourtant pas propre au discours oriental. Il faut évoquer la récurrence d'une certaine ironie du rédacteur des nouvelles viennoises des différentes gazettes à l'égard des questions de religion qu'elles soient musulmane ou catholique. La critique du religieux n'est pas exclusive au regard de l'Europe sur l'Orient, mais divise l'Europe elle-même. Il y aurait donc deux Europe qui regardent deux Orient et peut-être peut-on aussi distinguer, en marge de ce regard, une Europe familière d'une Europe étrangère à notre gazetier, ce qui rendrait plus riche encore son discours sur l'Orient. Enfin le « clystère » apparaît comme une métaphore, celle du triomphe de la science sur la superstition et les préjugés. Son application n'est pas tant chargée d'une connotation scatologique humiliante que d'une rhétorique convenue des Lumières qui distingue la charge de la dignité de celui qui la porte. La science est toute puissante et ne discrimine en rien. Elle abolit les différences sociales, elle s'impose au « riche » comme au « pauvre ».
- 44 Rien ne peut nous laisser envisager que cette rhétorique courante soit celle d'une supériorité de l'Europe sur l'Orient, mais bien plus celle des Lumières sur les ténèbres, telle que Leslie Body le remarque dans les brochures viennoises du règne de Joseph II¹¹⁵, et l'on ne peut pas, dans le discours des rédacteurs viennois, réduire l'Europe aux Lumières et l'Orient aux ténèbres, comme cela peut s'écrire encore aujourd'hui¹¹⁶, et tel que le schéma orientaliste de Saïd le suppose. Dans le discours viennois, le Maroc n'est pas aux marges des Lumières, il est bien au contraire une des interfaces entre l'Europe et l'Orient et, en tant qu'interface, il permet le passage d'éléments de l'un à l'autre. Il ne faut pas alors être surpris que Mohamed ben Abdel Malek reparte à Tanger en compagnie d'un médecin viennois...

45 Ainsi, le voyage de Mohamed ben Abdel Malek à Vienne en 1783 se situe à la convergence des ambitions du Sultanat marocain et de l'Empereur de Vienne, lesquelles ambitions confirment la mise en cause du présupposé historiographique d'un Maroc isolé et pose la question des modalités du dialogue diplomatique entre l'Orient et l'Europe. Or, les grandes gazettes européennes de langue française éclairent autrement cette relation entre deux mondes. L'Orient devient un objet de prestige pour la Cour impériale qui cherche à se l'approprier, à le mettre en scène et à l'afficher comme objet d'orgueil et de prestige social. Cependant, l'ambassadeur n'est pas passif à l'égard de ces enjeux et des stratégies sociales des princes viennois. Il négocie son identité avec eux, se fait courtisan révélant une capacité de vivre et d'évoluer entre deux mondes ce qui finit par révoquer d'une part la rigidité d'une dialectique opposant l'Europe et l'Orient, et d'autre part, la passivité des Orientaux dans la construction de l'orientalisme européen. Cet exemple d'une ambassade marocaine à Vienne nous invite à questionner également la place particulière de l'Orient dans la capitale autrichienne, au-delà même de la société aulique et autant pour ce qu'elle emprunte à un modèle d'orientalisme européen, que dans la relation privilégiée qu'elle entretient directement avec l'Orient.

NOTES

1. Kerstin TOMENENDAL, *Das türkische Gesicht Wiens. Auf den Spuren der Türken in Wien*, Wien, Böhlau, 2002.
2. Pour Edward Saïd, l'orientalisme est la création de l'Orient par l'Occident à travers trois dimensions particulières : la science, la politique et les arts. Chacune de ces dimensions a pour vocation de rendre l'Orient compréhensible à la culture européenne dans le but de le dominer. Edward W., SAID *Orientalism*, London, Vintage Books, 1978.
3. Jacques CAILLÉ, « Une ambassade marocaine à Vienne en 1783 », *Hespéris-Tamuda*, 3-1, 1962, p. 35-42.
4. Ibidem.
5. Il est important de distinguer la Cour et la société urbaine dont les logiques sont différentes.
6. Lucien BÉLY, *La société des princes, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1999.
7. Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT, *L'instrument périodique, La fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985. Trois colloques montrent l'évolution des travaux s'appuyant sur la presse d'Ancien Régime : Marianne COUPERUS (éd.), *L'étude des périodiques anciens, colloque d'Utrecht de 1971*, Paris, Nizet, 1972 ; Hans BOTS (éd.), *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime, Actes du colloque de Nimègue de 1981*, Amsterdam, 1988 ; Henri DURANTON, Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT (dir.), *Les gazettes européennes en langue française*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992. Nombreuses problématiques récentes sont encore développées dans Denis REYNAUD et Chantal THOMAS (éd.), *La suite à l'ordinaire prochain. La représentation du monde dans les gazettes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1999.

8. Gazette d'Utrecht des 2 janvier, 20 février, 27 février, 6 mars, 13 mars, 17 mars, 20 mars, 24 mars, 27 mars, 31 mars et Suite de la Gazette d'Utrecht des 5 avril, 18 avril, 24 avril, 16 mai de l'année 1783.
9. Gazette d'Amsterdam des 14 mars, 21 mars, 1 avril, 15 avril, 27 mai et Suite des nouvelles d'Amsterdam du 18 mars, 8 avril, 22 avril, 6 mai, 13 mai, 20 mai de l'année 1783.
10. Suite des nouvelles de Leyde des 14 mars, 2 mai, 5 mai, 13 mai, 27 mai de l'année 1783.
11. Courrier de l'Europe du 4 avril et 23 mai de l'année 1783.
12. Claude LABROSSE, « De l'usage de l'autre dans le discours de l'information politique (gazettes et journaux, 1784-1785) », Birgitta BERGLUND-NILSSON (dir.), *Nouvelles, gazettes, mémoires secrets (1785-1800)*, Karlstad, 2000, p. 121-134 ; Guy TUBERT-DELOF, *La presse périodique française et l'Afrique barbaresque au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1973.
13. « Morocco in the late seventeenth and eighteenth centuries was preoccupied with internal and external problems, and so did not have either the freedom or the space to develop widespread interest in science, the arts or letters. Political unrest, economic stagnation, and continued conflict with Europeans over their lingering presence were all causes behind the degenerate state of knowledge. For Moroccans in the eighteenth century, at least, the European Enlightenment ended at the Mediterranean.” Hayat DIYEN, “The limits of Enlightenment : The Case of Morocco”, in Florence LOTTERIE et Darrin M. MCMAHON, *Les Lumières européennes dans leurs relations avec les autres grandes cultures et religions*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 338
14. Tanger en 1684, Arrache en 1688.
15. Fatalité cf. Hayat DIYEN, “The limits of Enlightenment : The Case of Morocco”, in Florence LOTTERIE et Darrin M. MCMAHON, *Les Lumières européennes dans leurs relations avec les autres grandes cultures et religions*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 328
16. Ramon Lourido DIAZ, *Marruecos y el Mundo exterior en la segunda mitad del siglo XVIII. Relaciones politico-comerciales del sultan Sidi Muhammad B. 'Allâh (1757-1790) con el exterior*, Madrid, 1989 ; voir aussi Sadok BOUBAKER, *La Régence de Tunisie au XVIIIe siècle: ses relations commerciales avec les ports de l'Europe méditerranéenne*, Marseille et Livourne, Zaghwan, Ceroma, 1987.
17. Jacques CAILLÉ, *Les accords internationaux du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790)*, Paris, LGDJ, 1960.
18. Léopold (1747-1792), frère cadet de Joseph II, Léopold hérite du Grand duché de Toscane en 1765, à la mort de François 1^{er}.
19. Jacques CAILLÉ, *Les accords internationaux du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790)*, Paris, LGDJ, 1960.
20. Abderrahmann EL MOUDDEN, *Sharifs and Padishahs: Moroccan-Ottoman Relation from the 16th through the 18th Centuries. Contributions to the Study of a Diplomatic Culture*, Princeton University, thèse inédite, 1992.
21. *Correspondance du consul Louis Chénier, 1767-1782*, t.2, Paris, 1970.
22. Ibidem, lettre 343, Salé, le 29 janvier 1780.
23. Ibidem, lettre 371, Salé, le 19 août 1780.
24. Ibidem, lettre 464, Tanger, le 16 janvier 1782.
25. Louis de CHÉNIER, *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire de Maroc*, 3 vol., Paris, 1787. Cette œuvre demeure un ouvrage de référence. Chénier occupe le poste de consul de France à Salé de 1767 à 1782. Il faut également citer : Olof Agrell, *Bref om Maroco*, Stockholm, 1796 ; Franz von Dombay, *Geschichte der Mauritanischen Könige*, 2 vol., Zagreb, 1794-1795 ; Georg Höst, *Den Marokanske Mohamed ben Abdallah's*

- Historie, Copenhague, 1791 ; William Lempérière, *A Tour from Gibraltar to Tangier*, Salle, Mogodore, Santa Cruz, Tarudant ; and thence over Mound Atlas Morocco : Including a Particular Account of the Royal Harem, London, 1791 ; Peter Kofod Anker Schousboe, *Iagttagelser over Velxtriget : Marokko*, Copenhague, 1800.
26. Correspondance du consul Louis Chénier, 1767-1782, t.2, Paris, 1970, lettre 465, Tanger, 16 janvier 1782
27. Ibidem, lettre 490, Tanger, 19 août 1782.
28. Salvatore BONO, *Corsari nel Mediterraneo. Cristiani e Musulmani fra guerra, schiavitù e commercio*, Milano, A. Mondadori, 1993 ; Michel FONTENAY, « La place de la course dans l'économie portuaire : l'exemple de Malte et des ports barbaresques », *Annales ESC*, 43, 1988, p. 1321-1347.
29. Suite des nouvelles d'Amsterdam du 8 Avril 1783, De Vienne le 26 Mars.
30. David DO PAÇO, « La politique extérieure de Joseph II, 1783-1786. Le joséphisme dans les relations internationales ou l'alliance française à l'épreuve de l'affaire des Pays-Bas et de Bavière », *Mémoire de maîtrise sous la direction du Professeur Claude Michaud*, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2003.
31. La langue communément employée pour les traités maritimes est l'italien.
32. Salvatore BONO, *Corsari nel Mediterraneo. Cristiani e Musulmani fra guerra, schiavitù e commercio*, Milano, A. Mondadori, 1993.
33. L'esclave n'est toutefois pas le but recherché. Les maîtres encouragent leurs esclaves à renier leur foi et à adopter celle de l'Islam. En ce sens, il y aurait aussi dans la démarche des maîtres, un certain commerce de leur Salut.
34. Lettre du 4 octobre 1784, Joseph II à Catherine II extrait de Alfred von ARNETH, *Joseph II und Katharina von von Russland, ihr Briefwechsel*, Vienne, 1869.
35. Nouvelle de Vienne du *Courrier de l'Europe* du 25 juin 1783.
36. Nouvelle de Vienne, le 13 août, *Gazette d'Amsterdam* du 29 août 1783.
37. David DO PAÇO, *Les deux Orient de Vienne. Orient familier et Orient étranger dans les nouvelles de Vienne des grandes gazettes européennes de langue française (1780-1784)*, *Mémoire de Master 2 sous la direction de Madame Christine LEBEAU*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007.
38. Suite des nouvelles d'Amsterdam du 6 mai 1783 ; de Vienne, le 24 Avril.
39. Suite des nouvelles de Leyde du 2 mai 1783 ; de Vienne, le 19 Avril.
40. Suite de la *Gazette d'Utrecht* du 18 avril 1783.
41. À savoir : Algérie, Tunisie et Tripoli.
42. Cette tension entre le discours et la réalité des échanges entre l'Europe et l'Orient est développée par Géraud POUMARÈDE, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalité de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, PUF, 2004.
43. Suite de la *Gazette d'Utrecht* du 16 mai 1783.
44. *Gazette d'Utrecht*, le 2 janvier 1783.
45. *Gazette d'Utrecht*, le 24 mars 1783.
46. Suite des nouvelles de Leyde du 27 mai 1783 ; De Vienne, le 14 Mai.
47. Suite des nouvelles de Leyde du 13 mai ; De Vienne, le 30 Avril.
48. Suite des nouvelles de Leyde du 27 mai 1783 ; De Vienne, le 14 Mai.
49. Franz von Dombay accompagne Tassara au Maroc entre 1783 et 1784, et devient consul d'Autriche à Tanger en jusqu'en 1787 puis est nommé ambassadeur (1789-1791). *Geschichte der Mauretanischen König*, 2 vol., Agram (Zagreb), 1794-1795.

50. Un certain Johannes Ludwig Schuvartsar, portant le titre formel de Comte de Bosnie rejoint en 1784 Tassara à Tanger avec la qualité d'Ambassadeur, mais celui-ci préfère s'installer à Mogador au printemps 1785, marquant de cette façon son désintérêt pour sa mission.
51. Suite des Nouvelles d'Amsterdam du 18 Mars 1783 ; Gazette d'Utrecht, le 2 janvier 1783 ; Gazette d'Utrecht, le 24 mars 1783 ; Suite des nouvelles de Leyde du 27 mai 1783.
52. Suite des nouvelles de Leyde du 27 mai 1783 ; De Vienne, le 14 Mai.
53. Suite des Nouvelles d'Amsterdam du 18 Mars 1783.
54. Ibidem.
55. Gazette d'Utrecht, le 2 janvier 1783.
56. Suite des nouvelles de Leyde du 27 mai 1783.
57. Marie DE TESTA et Antoine GAUTIER, « L'Académie orientale de Vienne, 1754-2002, une création de l'impératrice Marie-Thérèse et Liste des jeunes de langues d'Autriche (1719-1903) » in Marie DE TESTA (dir.), *Drogmans et diplomates européens auprès de la Porte ottomane*, Istanbul, Les Ed. Isis, 2003, p. 53-65
58. Ibidem.
59. Oliver (Hg.), *250 Jahre: Von der Orientalischen zur Diplomatischen Akademie in Wien*, Innsbruck, 2004.
60. Anne-Marie MERCIER-FAIVRE, « L'Ambassadeur, le Dragoman, la Sultane et le Chocolat. Représentation de l'Orient et modes de lecture », in Denis Reynaud et Chantal Thomas (éd.), *La suite à l'ordinaire prochain. La représentation du monde dans les gazettes*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999, p. 195-212
61. Christian WINDLER, *La Diplomatie comme expérience de l'autre : Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002.
62. Se référer ici aux différentes contributions liées à l'étude des interprètes et drogmans dans les relations austro-orientales dans Thomas WALLING, Marlene KURZ, Martin SCHEUTZ, Karl VOCELKA et Thomas WINKELBAUER, *Das Osmanische Reich und die Habsburgermonarchie in der Neuzeit. Akten des internationalen Kongresses zum 150-jährigen Bestehen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, Wien, 22.-25. September 2004, Wien R. Oldenbourg, 2005.
63. Wenzel Anton Kaunitz (1711-1794) : comte morave et diplomate autrichien et artisan de la révolution diplomatique, il persuade Marie-Thérèse de la nécessité de se rapprocher de la France pour « culbuter » la Prusse. Ambassadeur impérial en France entre 1750 et 1753, il y mène les premières négociations et pose les bases de son projet. A son retour à Vienne, il est nommé chancelier poste qu'il conserve jusqu'en 1792. Il engage la réforme de l'Etat autrichien et soutient les réformes de l'*Aufklärung*. Il est élevé au rang de prince d'empire en 1764.
64. *Gazette d'Utrecht*, le 20 février 1783. Cette *Marsh-Route* est indiquée à plusieurs reprises dans les papiers du *Staatsarchiv* de Vienne touchant à cette ambassade : Haus- Hof- und Staatsarchiv, Marokko 4 : Berichte, Weisungen, Varia, 1782-1807.
65. Susanne GREILICH, « La représentation des peuples et des cultures « orientaux » dans l'*Almanach du Messager Boiteux* au siècle des Lumières », in Florence LOTTERIE et Darrin M. M CMAHON, *Les Lumières européennes dans leurs relations avec les autres grandes cultures et religions*, Paris, Honoré Champion, 2002.
66. nouvelle De Vienne, le 15 février.
67. *Gazette d'Utrecht*, le 24 mars 1783 ; il s'agit ici de la chancellerie d'Etat.

68. *Gazette d'Utrecht*, 13 mars 1783 ; Rodolphe Joseph comte de Colloredo-Mels et Wallsee (1706-1788), homme d'Etat autrichien siégeant au *Geheimer Rat* dès 1735, puis au conseil de Marie-Thérèse en 1743. Il reste proche de Kaunitz.
69. *Ibidem*.
70. *Gazette d'Utrecht*, le 17 mars 1783.
71. *Ibidem* ; Johann I. Joseph prince de Liechtenstein (1760-1836), issu de la vieille aristocratie de Bohême, il sert au sein de l'armée au rang de Feldmarschall à partir de 1788. Il est dès 1772 à la tête de la Maison de Liechtenstein à la mort de son père Joseph Wenzel et constitue à Vienne une puissance sociale de premier ordre.
72. *Gazette d'Utrecht*, le 20 mars 1783.
73. *Ibidem*.
74. *Gazette d'Utrecht*, le 24 mars 1783.
75. *Suite de la Gazette d'Utrecht* du 21 avril 1783.
76. *Ibidem* ; Johann prince de Schwarzenberg (1742-1789), fils de Joseph I Adam prince de Schwarzenberg (1722-1782) et d'une princesse de Liechtenstein, il prend la tête de la Maison de Schwarzenberg en 1782, à la mort de son père et reste proche de Johann I Joseph prince de Liechtenstein.
77. Antoine LILTI, *Le monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 2005. Voir aussi les études relatives au rapport entre la nouvelle et la fiction : Elisabeth EISENSTEIN, *The Printing press as an agent of change : communications and cultural transformations in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, Malcolm COOK (éd.), *Journalisme et fiction au XVIIIe siècle*, actes du colloque d'Exeter, 20-23 septembre 1995, Paris, P. Lang, 1999.
78. *Suite des Nouvelles d'Amsterdam* du 18 Mars 1783.
79. *Suite des Nouvelles d'Amsterdam* du 18 Mars 1783.
80. Jean SGARD (dir.), *Dictionnaire des Journaux (1600-1789)*, t.1, Paris, Universitas, 1991.
81. *Gazette d'Amsterdam* du 21 Mars 1783.
82. *Gazette d'Utrecht*, le 24 mars 1783.
83. *Gazette d'Amsterdam* du 21 Mars 1783.
84. *Gazette d'Utrecht*, le 24 mars 1783.
85. ou Imam.
86. Jacques CAILLÉ, « Une ambassade marocaine à Vienne en 1783 », *Hespéris-Tamuda*, 3-1, 1962, p. 35-42.
87. *Ibidem*.
88. *Ibidem*.
89. *Gazette d'Amsterdam* du 21 Mars 1783.
90. *Gazette d'Utrecht*, le 24 mars 1783.
91. ce qui inclut la noblesse de Bohême.
92. ce qui inclut la noblesse de Croatie.
93. c'est-à-dire de Galicie.
94. Franz Xaver Wolfgang prince d'Orsini-Rosenberg (1723-1796), diplomate originaire de Carinthie, il devient Premier Chambellan en 1777 et ministre d'Etat. Il constitue un véritable écran entre l'Empereur et le reste de la Cour. Les *Mémoires* de Philippe Cobenzl et celles de Lorenzo da Ponte décrivent très bien la place centrale de Rosenberg et de son parti dans la sociabilité de la cour impériale, toutefois, malgré les plaintes formulées par nos auteurs, le pouvoir de celui-ci n'est pas exclusif, ils en sont tous deux les témoins.

95. Nicolas I Joseph prince d'Esterhazy de Galántha (1714-1790), issu d'une famille de grands magnats hongrois, il se distingue lors de Guerre de succession d'Autriche, prenant la tête de l'armée, puis lors de la bataille de Kolin pendant la Guerre de sept ans où les Impériaux défont l'armée prussienne de Frédéric II. Mécène, il protège Haydn à Eisenstein. Il est capitaine de la Garde hongroise en 1764, chargé de protéger l'Empereur.
96. Johann Philipp comte de Cobenzl (1741-1810), originaire de Carniole, neveu du gouverneur des Pays-Bas Charles Cobenzl, il accompagne Joseph II en France en 1777, puis négocie pour l'Autriche la Paix de Teschen en 1779. A la mort de Marie-Thérèse en 1780, il supplée Kaunitz en tant que Vice-chancelier et devient l'un des principaux artisans des grandes réformes de Joseph II. Il incarne la branche cadette d'une petite noblesse connaissant une certaine promotion sociale grâce au service de l'Etat et porteuse de l'*Aufklärung*.
97. Alfred Ritter von ARNETH, *Joseph II und Leopold von Toscana, ihr Briefwechsel von 1781 bis 1790*, Wien, 1972.
98. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le regard autrichien porté sur l'Orient dispose de moyens étoffés et efficaces pour cerner celui-ci. Joan LEOPOLD distingue même une réflexion particulière sur l'histoire du monde qui s'étoffe à Vienne à la fin du XVIII^e siècle. Après des études de philosophie et de droit, Joseph Ernst Mayer publie en 1781 son *Philosophisches Gespräch über den Ursprung der Gesellschaft, Kultur und Politik*, discussion entre Filandro, Bamston et Ehrentant dans un jardin, le dernier développant la pensée autrichienne et le rejet du rousseauisme. Il affirme que la nature favorise l'isolation comme la société et que, de fait, il n'y a pas d'état de Nature. La sauvagerie – *Wildheit* – constitue déjà un état social. Lui succède la barbarie – *Barbarei* –, puis la civilisation – *Kultur*. Le personnage de Filandro insiste sur l'importance du milieu et de l'éducation – *Bestimmungen*. Pour lui, l'homme est une machine sujette à différents déterminants. Joan LEOPOLD, « The Origins of Culture and Society within Universal History Writing at the End of the 18th Century », Britta RUPP-EISENREICH und Justin STAGL (Hg.), *Kulturwissenschaften im Vielvölkerstaat. Zur Geschichte der Ethnologie und verwandter Gebiete in Osterreich, ca. 1780-1918*, Wien, Böhlau, 1995, p. 64-72.
99. Claude LABROSSE, « De l'usage de l'autre dans le discours de l'information politique (gazettes et journaux) ; 1784-1785 », Birgitta BERGLUND-NILSSON (dir.), *Nouvelles, gazettes, mémoires secrets (1785-1800)*, Karlstad, Karlstad University Press, 2000, p. 121-134.
100. *Courrier de l'Europe*, le 4 avril 1783.
101. Osmin est le personnage grossier gardant le Harem du Sultan dans l'*Enlèvement au Sérail* de Mozart, proposé à Vienne en 1782.
102. Hayat DIYEN, "The limits of Enlightenment : The Case of Morocco", in Florence L OTTERIE et Darrin M. McMAHON, *Les Lumières européennes dans leurs relations avec les autres grandes cultures et religions*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 325-338
103. Antoine LILTI, *Le monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005 et Lucien BÉLY, *La société des princes, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1999.
104. *Philosophisches Gespräch über den Ursprung der Gesellschaft, Kultur und Politik*, Wien, 1781.
105. *Gazette d'Amsterdam* du 14 Mars 1783.
106. L'étude des licitations (la licitation désigne la mise en vente aux enchères, de manière volontaire par les propriétaires, d'un bien en indivision) du *Wienerisches Diarium* semble confirmer la large diffusion du sofa dans le mobilier viennois au dix-huitième

siècle. Résultats à paraître dans le cadre de nos recherches doctorales, se référer à David Do Paço, « L'Orient à Vienne, 1740-1792 », *Hypothèses*, Publications de la Sorbonne, 2008.

107. *Gazette d'Utrecht*, le 6 mars 1783 – De Vienne, le 22 février.

108. *Gazette d'Amsterdam* du 14 Mars 1783.

109. Bartolomé BENNASSAR et Lucie BENNASSAR, *Les Chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats. XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Perrin, 1989.

110. Jacques CAILLÉ, « Une ambassade marocaine à Vienne en 1783 », *Hespéris-Tamuda*, 3-1, 1962, pp. 35-42

111. *Ibidem*.

112. On peut ici se référer au modèle proposé pour Smyrne par Marie-Carmen SMYRNELIS, « Colonies européennes et communautés ethnico-confessionnelles à Smyrne, coexistence et réseaux de sociabilité, fin du XVIII^e – milieu du XIX^e siècle », GEORGEON François, DUMONT Paul (ed.), *Vivre dans l'Empire ottoman. Sociabilités et relations intercommunautaires (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 173-194.

113. *Gazette d'Amsterdam* du 1^{er} Avril 1783.

114. *Suite de la Gazette d'Utrecht* du 5 avril 1783.

115. Leslie BODI, *Tauwetter in Wien : zur Prosa der österreichischen Aufklärung : 1781-1795*, Frankfurt-am-Main, S. Fischer, 1977.

116. Hayat DIYEN, "The limits of Enlightenment : The Case of Morocco", in Florence LOTTIERIE et Darrin M. MCMAHON, *Les Lumières européennes dans leurs relations avec les autres grandes cultures et religions*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 325-338.

RÉSUMÉS

Les relations entre la Maison d'Autriche et l'Orient ne peuvent plus se réduire à un conflit politique, culturel et religieux. Les gazettes attestent de la convergence d'intérêts économiques et militaires entre Joseph II et Sidi Mohammed. Cependant, le voyage à Vienne de Mohamed ben Abdel Malek marque aussi l'intérêt de la Cour pour l'Orient, laquelle le crée autant qu'elle se l'accapare et l'utilise comme outil de son prestige. Enfin, la relecture des grandes gazettes européennes nous donne aussi accès à un processus de négociation culturelle entre l'Europe et l'Orient. En effet, les Orientaux ne sont pas passifs dans la construction de leur identité par les Européens. L'ambassadeur marocain en a ici conscience, aussi peut-il jouer, et donc manipuler les regards qui se portent sur lui. La relecture anthropo-linguistique des gazettes nous invite alors à rouvrir le débat de l'orientalisme.

Relations between the House of Austria and the Orient cannot consist merely any more of a political, cultural and religious conflict. Gazettes certify the concurrence of economic and military interests between Joseph II and Sidi Mohamed. However, the trip in Vienna of Mohamed ben Abdel Malek also marks the interest of the Court for the Orient, which creates it as much as it hoard it and uses it as tool of its prestige. Finally, the rereading of the great Europeans gazettes also leads to us a process of cultural negotiation between, Europe and Orient. Indeed, Orientals are not passive in the building of their identity by Europeans. Here, the Moroccan ambassador has an aware of it; also he can play with it and therefore manipulate looks carried on him. Then, the anthropo-linguistic rereading of gazettes invites us open again the debate of orientalism.

INDEX

Mots-clés : Maroc, anthropologie politique, Autriche, dix-huitième siècle, orientalisme, sources

AUTEUR

DAVID DO PAÇO

Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Centre de Recherche d'Histoire Moderne & Institut für Geschichte Universität Wien

Né en 1981, David Do Paço est professeur certifié d'histoire et géographie et admissible à l'agrégation externe d'histoire. Allocataire de recherche et moniteur au Centre de Recherche d'Histoire Moderne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a entrepris en septembre 2007 une thèse d'histoire moderne portant sur l'Orient à Vienne de 1740 à 1792, sous la codirection de Madame Christine Lebeau et de Monsieur Wolfgang Schmale en cotutelle entre les Universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Vienne. Il enseigne l'histoire de l'Europe centrale moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

david.dopaco@wanadoo.fr